

FAITS MARQUANTS DES SERVICES DE L'ETAT 2013



PRÉFET
DE
TARN-ET-GARONNE

Editorial du préfet

La troisième édition de cette publication reste fidèle à son esprit d'origine : illustrer, à travers plusieurs exemples, sans viser l'exhaustivité, la richesse et la diversité des interventions de l'Etat en faveur du département de Tarn-et-Garonne et de ses habitants.

En 2013, les services de l'Etat, en partenariat avec les élus et les acteurs locaux, ont accentué leur mobilisation pour lutter contre le chômage et soutenir les entreprises et les personnes privées d'emploi.

Sylvia Pinel, ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, a personnellement appuyé le déploiement des politiques publiques en faveur de l'emploi et de l'économie en présentant, dans les locaux mêmes de la préfecture, aux forces vives du département, le pacte national pour la compétitivité et l'emploi et le projet de loi en faveur du développement du commerce, de l'artisanat et des petites entreprises.

L'engagement public a permis d'atténuer les effets de la crise économique en particulier pour les jeunes dont le chômage recule de 3% fin 2013. Je veux remercier ici pour leur mobilisation exemplaire les employeurs publics et privés du département. Pourtant les résultats demeurent insuffisants et les efforts doivent être poursuivis.

Pour les populations les plus fragiles, l'Etat territorial a décliné pour les cinq prochaines années le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

La conjoncture économique difficile ne doit pas occulter les atouts dont dispose le Tarn-et-Garonne. La forte croissance démographique et la perspective de grands projets au sud de Montauban (liaison et gare TGV, zone logistique de Montbartier...) sont de nature à confirmer l'axe Toulouse-Montauban comme axe de développement majeur de l'aire métropolitaine toulousaine.

L'Etat accompagnera les acteurs des territoires à mieux prendre en compte cette dynamique et à relever les défis qu'elle pose (maîtrise de l'urbanisation, accès au logement, prévention des risques,...).

Je terminerai sur l'événement majeur qu'a constitué pour les services de l'Etat l'exercice d'ampleur nationale de sûreté nucléaire de Golfech. La sécurité est l'une des préoccupations majeures de la population et l'Etat se doit de répondre avec réactivité et efficacité à cette exigence légitime. J'ai pu apprécier le professionnalisme des fonctionnaires et agents publics lors de cet exercice d'entraînement et sais pouvoir compter sur leur engagement constant au bénéfice de l'intérêt général, et en cas de crise en particulier.

Je veux enfin saluer, ici, le travail accompli par l'ensemble des services de l'Etat pour moderniser notre administration et assurer à nos concitoyens un service public de qualité.



Jean-Louis Géraud

Europe

Coup de projecteur sur l'action de l'Europe en faveur de notre département

Le joli mois de l'Europe met un coup de projecteur sur l'action de fond menée tout au long de l'année par l'Etat et le conseil régional pour mieux faire connaître l'action de l'Union Européenne au profit du territoire régional.



Le 6 mai 2013, le préfet de Tarn-et-Garonne a lancé le programme des manifestations départementales à Nègrepelisse, chef-lieu du pays Midi Quercy, bénéficiaire et promoteur de l'Europe à travers notamment le plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et le programme LEADER.

A titre d'exemple, pour la dernière année de programmation de la période 2007-2013, le FEDER a soutenu à hauteur de 3,245 M€ dix-sept projets tarn-et-garonnais, représentant un investissement de plus de 10,5M€.

L'année 2014 verra l'entrée en vigueur de la nouvelle génération des programmes européens pour la période 2014-2020.

Sécurité routière

Les contrevenants repérés du ciel

Le 19 juillet, à l'aérodrome de Montauban, Jean-Louis Géraud, préfet de Tarn-et-Garonne, et Daniel Bertinet, directeur départemental de la sécurité publique, ont présenté, pour la première fois en conditions opérationnelles, le nouveau dispositif d'appui aérien de la brigade de police aéronautique de Midi-Pyrénées. Destiné à renforcer l'action des policiers au sol, ce nouveau dispositif consiste à équiper les avions de la brigade d'une caméra qui retransmet en direct - et c'est là la nouveauté - les images aux policiers au sol, lesquels procèdent ensuite à l'interception et à la verbalisation des conducteurs en infraction.

Ainsi, les infractions difficilement repérables au bord de la route - vitesse excessive eu égard aux circonstances de circulation, dépassements dangereux,... - peuvent être sanctionnées.



“
Les contrevenants
repérés du ciel
”

Sport au féminin

L'équipe de France féminine de pétanque reçue à la préfecture

Le 1er octobre, l'équipe de France féminine de pétanque et de jeu provençal a été reçue à la préfecture à l'occasion du championnat du monde féminin qui se déroulait à Montauban du 4 au 6 octobre 2013.



Le préfet a salué l'engagement de la fédération française et du comité départemental pour promouvoir la pétanque au féminin et a rappelé les principales orientations de la politique de l'Etat afin de développer non seulement la pratique sportive féminine mais aussi l'accès des femmes aux postes à responsabilité dans les institutions sportives.

Quelques chiffres pour illustrer la place, à faire progresser, des femmes dans la pétanque départementale : 13% des licenciés sont des femmes et le comité départemental accueille en son sein quatre dirigeantes.

Protection des consommateurs

Contrôles renforcés et ciblés pendant les vacances

Avec le concours de la communauté de communes Pays de Garonne et de Gascogne, les services de l'Etat ont présenté, sur le site de la base de loisirs de Saint-Sardos, l'opération interministérielle vacances (OIV) pour l'été 2013. Cette action nationale vise principalement à vérifier le respect des règles d'information du consommateur, contrôler la qualité et la sécurité des produits et des prestations proposés sur les lieux touristiques et veiller au comportement loyal des professionnels.



La campagne 2013 a mis l'accent sur trois domaines prioritaires : l'origine des produits et la valorisation des produits locaux, le contrôle des activités sportives et de loisirs et l'hébergement de vacances. Trois cent vingt-six contrôles ont été effectués et ont donné lieu à cinq procès verbaux, quinze mesures administratives et quarante-sept avertissements, principalement dans les secteurs de l'alimentation, de l'hébergement et des aires de jeux.

Sécurité publique

Une initiative originale avec les débiteurs de tabac

Le 27 février 2013, l'Etat (police, gendarmerie, douanes) et le syndicat départemental des débiteurs de tabac ont signé une convention de coopération pour renforcer la sécurité des commerces de débits de tabac, une des professions les plus sensibles au regard du risque sécurité. Cent dix sept débiteurs de tabac sont concernés dans le Tarn-et-Garonne.



Cette convention développe plusieurs axes de coopération dont : les diagnostics de sécurité par les forces de l'ordre, la surveillance renforcée par les forces de l'ordre lors des patrouilles, notamment pendant les périodes de fêtes de fin d'année, l'intervention systématique de la police scientifique lors des cambriolages et vols, une aide financière de l'Etat doublée pour la réalisation d'équipements de sécurité (dans le cadre du plan d'avenir 2012-2016 signé avec la profession).

Déplacement ministériel

François Lamy, ministre délégué à la ville, rend hommage à Habib Grimzi, victime d'un crime raciste

A la gare de Castelsarrasin, le 15 novembre 2013, François Lamy, ministre délégué à la ville, a rendu hommage à Habib Grimzi, touriste algérien de 26 ans, victime d'un crime raciste trente ans plus tôt : défenestré du train Bordeaux-Vintimille, son corps avait été retrouvé sur les voies ferrées près de la ville de Castelsarrasin.



En présence du consul d'Algérie, d'une délégation d'anciens marcheurs pour l'égalité et contre le racisme et du président de l'association ACLefeu, le ministre a dévoilé une plaque commémorative à la mémoire de toutes les victimes de crimes racistes et xénophobes de cette période.

“
...défenestré du train
Bordeaux-Vintimille...
”

Mémoire

Trois projets départementaux labellisés en 2013 pour commémorer le centenaire de la première guerre mondiale

Sur les 960 projets labellisés par la mission du centenaire en 2013, trois sont tarn-et-garonnais. Sur le thème de "l'histoire des Poilus pendant la Première Guerre Mondiale", la ville de Montauban proposera une pièce de théâtre "Belle jeunesse" au théâtre Olympe de Gouges. Le Conseil général, en partenariat avec l'association Mémoire 82, organisera une exposition sur le thème des "étrangers dans la Grande Guerre" ainsi que des cérémonies franco-belges commémorant la mobilisation générale, le départ de Montauban des troupes du 17ème corps d'armée, la bataille des frontières et le massacre des populations civiles à Anloy en Belgique.



Le comité départemental du centenaire, co-présidé par le préfet et le président du Conseil général, poursuit en 2014 l'animation et le suivi de ce grand rendez-vous mémoriel.

Culture

Le festival de sculpture Grand Sud inauguré en préfecture

Le festival sculpture Grand Sud s'est déroulé début juin à Montauban autour d'une trentaine d'événements en lien avec cet art : expositions, conférences, démonstrations, rencontres avec les artistes.

En ouverture de ce festival, porté par l'association Espace Bourdelle, le préfet Jean-Louis Géraud accueillait le 4 juin à la préfecture les organisateurs et artistes avec pour cadre une exposition - L'enfance de l'art - présentant des œuvres réalisées par de jeunes artistes allant de la petite enfance aux élèves de l'association Espace Bourdelle. Une occasion pour le préfet de saluer le travail effectué localement par cette association et, plus généralement, de rappeler la place et l'importance du tissu associatif dans la connaissance et la diffusion de toutes les formes artistiques.



Patrimoine

Les sites inscrits et classés : une richesse patrimoniale

Le Tarn-et-Garonne compte 71 sites inscrits et classés qui font l'objet, en raison même de leur intérêt sur le plan du patrimoine architectural et paysager, de protections issues de la loi des sites de 1930, depuis réglementée par le Code de l'environnement.



Dans le cadre d'une action nationale engagée par le ministère en charge du développement durable, les 71 sites de Tarn-et-Garonne ont fait chacun l'objet d'un important travail d'inventaire et d'analyse conduit par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Midi-Pyrénées.

Le résultat de ce travail a été présenté le 10 juillet 2013 à Montpezat de Quercy en présence des élus et des acteurs du territoire concernés. Il a fait l'objet d'une publication, téléchargeable sur www.tarn-et-garonne.gouv.fr, destinée à faire mieux connaître le patrimoine paysager remarquable du département, ses enjeux et les pistes d'actions possibles pour le préserver durablement.

“
...violences conjugales,
le monde du silence...
”

Lutte contre les violences intra familiales

La protection des enfants

Le conseil départemental de prévention de la délinquance réuni en février 2013 s'est doté d'un plan d'action départemental pour une meilleure prise en compte de l'impact des violences au sein du couple sur les enfants qui y sont exposés...

Cette démarche s'est articulée autour d'une brochure départementale : "la santé des enfants exposés aux violences conjugales, le monde du silence". Véritable outil de conscientisation des effets de la violence sur les enfants, il constitue un levier important en matière de lutte contre la récurrence des auteurs de violences. Sans dramatiser ni culpabiliser, cet outil permet aux professionnels en contact avec les parents, auteurs ou victimes, d'entamer le dialogue pour sortir de l'isolement ou du déni.



Droits des femmes et égalité

"Le 8 mars, c'est toute l'année"

L'Etat, au travers de la mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Tarn-et-Garonne, est en charge de la mise en œuvre départementale de la politique publique d'égalité entre les femmes et les hommes. A ce titre, la journée du 8 mars est l'occasion de rappeler que les droits des femmes ont avancé grâce aux mobilisations nombreuses durant les dernières décennies et à l'engagement constant des pouvoirs publics.

Coloré, joyeux, invitant le lecteur homme ou femme à remplir un quizz ou à débattre sur quelques aspects un peu provocateurs des questions et des dessins, le set de table "le 8 mars c'est toute l'année", a été réalisé en partenariat avec l'UMIH 82 - l'Union des Métiers et Industries de l'Hôtellerie -. Témoignage d'une mobilisation de fond, ce support créatif, initiative inédite en France, a coloré les tables des restaurateurs tarn-et-garonnais à l'occasion du 8 mars 2013.



Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes

L'Etat se mobilise

Le gouvernement s'est engagé à l'exemplarité des employeurs publics en matière d'égalité professionnelle. Un protocole d'accord sur l'égalité professionnelle au sein de la fonction publique a été signé le 8 mars 2013. Il se structure en quatre axes : faire du dialogue social le moteur de l'égalité professionnelle, favoriser un meilleur déroulement de la carrière des femmes et mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle et prévenir les violences faites aux agents sur leur lieu de travail. Chaque ministère a présenté une feuille de route en déclinaison de cet accord.

En Tarn-et-Garonne chaque administration s'est dotée d'un référent égalité, interlocuteur privilégié en charge de la promotion de l'égalité tant dans la gestion des ressources humaines qu'au sein des politiques sectorielles propres à chaque administration.

Cette mobilisation sans précédent traduit la volonté partagée par l'ensemble de la société de faire reculer les inégalités qui persistent encore entre les femmes et les hommes dans la sphère professionnelle.



Lutte contre l'homophobie

Conférence-débat entre les services de l'État et les associations de défense

"Homophobie et acceptation de l'autre : où en sommes-nous ?" C'est autour de ce questionnement que la lutte contre l'homophobie a été mise à l'agenda des politiques publiques de notre département le 17 mai 2013 à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie. A cette occasion a été présenté le programme d'actions gouvernemental contre les violences et discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. Lutter contre les violences homophobes, faire évoluer les mentalités grâce à l'éducation et agir au quotidien contre les discriminations en constituent les principaux axes. Ce colloque auquel participaient les principales associations de soutien et d'accompagnement des personnes discriminées a permis d'améliorer notre regard sur l'homophobie en milieu scolaire, en milieu familial, en milieu du travail et en milieu rural.



Armées

L'Hélicoptère TIGRE à Montauban

Le 9^e bataillon de soutien aéromobile de Montauban (Bsam) est le site unique de maintenance de toute l'aviation légère de l'armée de terre – Alat : une compétence qui lui a valu d'être choisi pour assurer la maintenance du Tigre, hélicoptère de combat de nouvelle génération. L'arrivée du premier Tigre dans les ateliers du 9^e Bsam a donné lieu à une cérémonie officielle en présence des représentants de l'Etat, des élus et des hautes autorités militaires.



Credit photo : Anrié Bour

Après 12 semaines de travaux de haut niveau technologique, cet aéronef était livré au 5^e Régiment d'Hélicoptères de Combat de Pau, qui l'a projeté quelques semaines plus tard au Mali. La prise en compte de ce type d'hélicoptère augure d'un avenir pérenne pour les 420 personnels du bataillon, qui devrait se traduire après ces succès par la prise en compte d'ici un an et demi d'un autre appareil de haute technologie, le NH90-Caiman, hélicoptère de manœuvre et d'assaut, successeur du Puma de plus de 40 ans d'âge.

Sécurité

Rencontres de la sécurité 2013 : "policier d'un jour"

Dans la continuité des "Journées de la Sécurité Intérieure", les "Rencontres de la sécurité" organisées du 8 au 22 octobre dans plusieurs villes du département ont permis aux gendarmes, aux policiers, aux pompiers, aux agents de la sécurité routière et aux associations de sécurité civile d'aller à la rencontre et de dialoguer avec la population. Dans ce contexte, la police nationale a pris deux initiatives originales :



- un échange dans les locaux du commissariat de Montauban avec les personnes engagées dans la démarche de "voisins vigilants" sur le thème "Le commissariat... vue de l'Intérieur";

- avec l'opération "Policier d'un jour", trois Montalbanais ont passé la journée au commissariat de Montauban en immersion totale dans les services. Accueillis par le directeur départemental de la sécurité publique et les chefs de services, ils ont ensuite partagé le quotidien des policiers et découvert l'investigation et la police technique, le poste de police et les interventions Police Secours, et enfin les contrôles routiers.

Economie

Sylvia Pinel à la rencontre des acteurs économiques du département

A deux reprises en 2013, Sylvia Pinel, ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, a présenté en préfecture des politiques publiques phares : d'abord, le 22 mars 2013 avec la présentation du pacte de compétitivité pour la croissance et l'emploi et du pacte pour l'artisanat et ensuite le 28 octobre 2013, avec la présentation du projet de loi relatif à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises. Les chefs d'entreprises, les représentants des organismes professionnels et consulaires, les représentants des commerçants et des artisans ont ainsi pu interroger et faire part de leurs préoccupations à la ministre. Un moment privilégié d'échanges avec les forces vives du département.



“
Le commissariat...
vue de l'Intérieur
”

Emploi

La mobilisation pour la bataille pour l'emploi

En 2013, les services de l'Etat, en partenariat avec les élus et les acteurs locaux, ont accentué leur mobilisation pour lutter contre le chômage et soutenir les entreprises.

1 960 Contrats Uniques d'Insertion (CUI) ont favorisé l'embauche des publics les plus éloignés de l'emploi et prioritairement les demandeurs d'emploi de longue durée et les plus de cinquante ans. La durée de ces contrats a été allongée de 6 à 12 mois pour qu'ils constituent de véritables outils d'insertion.

Avec 306 emplois d'avenir signés, le Tarn-et-Garonne a dépassé son objectif et respecté la cible prioritaire des jeunes pas ou peu qualifiés.

Les emplois d'avenir ont concerné très majoritairement le secteur non marchand pour des activités présentant un caractère d'utilité sociale ou environnementale. Ils sont en majorité exercés au sein des collectivités locales et dans le secteur associatif et permettent aux jeunes qui en ont le plus besoin de se qualifier en acquérant une expérience professionnelle de 3 ans. Ce sont les jeunes pas qualifiés ou peu qualifiés (95 % environ) qui ont bénéficié majoritairement de ce nouveau dispositif.

Les contrats de génération montent en puissance. Ce dispositif vise à favoriser l'embauche de jeunes en CDI tout en maintenant des seniors en emploi, et à organiser le transfert des compétences dans l'entreprise.



80 contrats de génération ont été conclus au sein des entreprises de moins de 50 salariés. Deux entreprises de 50 à 299 salariés ont déposé des accords prévoyant 17 embauches et 19 entreprises de 300 salariés et plus ont déposé des accords ou plan d'action (représentant 102 engagements d'embauches).

La mise en œuvre conjuguée des politiques de soutien à l'activité économique et à l'emploi a permis en 2013 d'atténuer les effets de la crise économique, en particulier pour les jeunes dont le chômage recule de 3%. La mobilisation des services de l'Etat restera totale en 2014 pour améliorer encore les résultats.

“
Le Tarn-et-Garonne
enregistre le meilleur
taux régional d'emploi
des travailleurs
handicapés...
”

Emploi

La 17ème semaine pour l'emploi des personnes handicapées

Avec un taux de 4%, le Tarn-et-Garonne enregistre le meilleur taux régional d'emploi des travailleurs handicapés au sein des entreprises. Mais c'est également le département où la durée d'inscription à Pôle Emploi des travailleurs handicapés est la plus longue, en raison notamment du faible niveau de qualification de cette population.

L'Etat et les organismes compétents en matière d'emploi des personnes handicapées interviennent pour répondre aux diverses situations de handicap. Leurs actions s'inscrivent dans le cadre du Programme Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés du Service Public de l'Emploi et de ses partenaires. Il est élaboré et mis en œuvre sous l'autorité du préfet de région. Il intègre les engagements des différents acteurs, en assurant une cohérence d'ensemble. Il prend en compte les spécificités locales.

Le lancement de la "17ème semaine pour l'emploi des personnes handicapées", en novembre 2013 a été l'occasion de multiples rencontres autour de l'emploi et du handicap avec pour objectif de faire découvrir les initiatives et expériences en cours ainsi que de renforcer les passerelles existant entre les entreprises, les professionnels de l'insertion et les personnes handicapées.



Crédit photo : office tourisme MTB

Solidarité

Plan de lutte contre la pauvreté

Le 21 janvier 2013, le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a été adopté par le gouvernement. Les 61 mesures qui visent à répondre à l'urgence sociale et à structurer la politique de solidarité sur le long terme ont été classées selon 3 axes de réforme :

- réduire les inégalités et en prévenir les ruptures,
- venir en aide et en accompagnement vers l'insertion,
- coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs.



Pour le Tarn-et-Garonne, un diagnostic territorial a permis de mettre en avant une forte progression démographique, un taux de chômage élevé, le second plus fort taux de pauvreté de la région, un nombre d'allocataires de minima sociaux en augmentation régulière et une population féminine très marquée par la précarité. Sur cette base, les principales actions à conduire au cours des 5 prochaines années ont été présentées aux acteurs départementaux des politiques de solidarité lors d'une réunion à la préfecture, le 14 octobre 2013.

Équipement local

La dotation d'équipement des territoires ruraux en augmentation

Avec plus de 4,2 M€, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) affectée au Tarn-et-Garonne augmente d'environ 5% par rapport à 2012. L'Etat a ainsi participé au financement de 87 opérations, en particulier la réalisation de nouveaux bâtiments publics ou la mise aux normes d'anciennes constructions publiques telles que des crèches, des écoles primaires et maternelles (61% de l'enveloppe), mais aussi l'aménagement des centres de village (14% de l'enveloppe), le secteur des loisirs, sports et tourisme (19% de l'enveloppe) et les projets de développement économique ou social comprenant des créations d'emplois (6% de l'enveloppe).

Une opération emblématique : la reconstruction de la future maison des services publics à Saint-Antonin-Noble-Val qui accueillera dès 2014 les services communaux et les services administratifs de la communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron. Cette opération, d'un coût total de 2 141 870 €, a bénéficié sur 3 exercices de 367 240 € au titre de la DETR.



Credit photo : Chantal Longo

Agriculture

Table ronde préfet, grande distribution et producteurs locaux

Un grand nombre de productions sont présentes dans le Tarn-et-Garonne et susceptibles de répondre aux attentes des consommateurs, de plus en plus demandeurs de produits identifiés et de qualité.

Soucieux de favoriser l'accès du plus grand nombre à ces produits, Jean-Louis Géraud, préfet de Tarn-et-Garonne, a réuni en préfecture des représentants de la chambre d'agriculture et de la distribution, le mercredi 13 novembre 2013.

Les échanges ont démontré l'intérêt réciproque du rapprochement entre la grande distribution et les producteurs. La part de commercialisation des produits locaux varie selon les enseignes mais une marge de progression existe dans tous les cas.

Des pistes ont été évoquées concernant la mise en valeur des produits et l'organisation à mettre en place (transport, contractualisation, communication...). La chambre d'agriculture doit effectuer un recensement en amont des produits et volumes disponibles, qui sera confronté à la demande.

Le principe de rencontres régulières est validé, notamment en début de campagne afin que la grande distribution puisse programmer les flux de produits et les dates de récolte : l'anticipation doit permettre de limiter les situations de crise.

Une seconde réunion se tiendra au printemps 2014, sous l'égide de l'État.



“ 87% des élèves en Tarn-et-Garonne ont bénéficié de la réforme des rythmes scolaires ”

Politique

Refondation des cantons

En 2013, a été élaboré le projet de remodelage de la carte cantonale, conséquence de la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral.



La délimitation des nouvelles circonscriptions cantonales s'est faite principalement sur la base de critères démographiques avec une moyenne de population par canton de 16000 habitants, mais a pris également en compte la réalité des territoires. Après avoir entendu les principaux élus du département le préfet a présenté le projet, pour avis, à l'assemblée départementale.

Le Tarn-et-Garonne voit ainsi le nombre de ses cantons passer de 30 à 15 et cette refonte de la carte cantonale a été validée par décret publié au journal officiel du 27 février 2014.

Les prochaines élections départementales de 2015 seront organisées dans le cadre de ces cantons redessinés. Deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au scrutin binominal à deux tours. Les candidats devront se présenter en binôme composé d'une femme et d'un homme.

Éducation

Rythmes scolaires

A la rentrée 2013, sur les 129 communes équipées d'écoles, 116 ont adopté la réforme des rythmes scolaires. Le taux d'élèves passés sous cette réforme s'élève à 87% en Tarn-et-Garonne contre 22% au plan national, ce qui situe notre département à la 2ème place au plan académique (après l'Ariège) et à la 3ème place au plan national (après Paris et l'Ariège).



A la prochaine rentrée, ce dispositif devrait être intégré à 100% ; cette généralisation ayant été validée par le Comité Départemental de l'Education Nationale du 27 novembre 2013.

En appui à cette généralisation, le comité de suivi des rythmes scolaires du 14 novembre a recueilli un consensus sur le passage à 4,5 jours et sur les objectifs de la réforme.

Soucieux de la qualité de la concertation avec les écoles, les élus et les parents d'élèves, le directeur académique des services de l'Education nationale ne considère pas le calendrier comme figé et estime que les situations peuvent encore évoluer. Les quelques divergences sur les modalités d'application ne remettent pas en cause l'objectif principal de la réforme qui vise avant tout l'intérêt de l'élève.

Logement

J'éco-rénove, j'économise, en Tarn-et-Garonne



Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat constitue l'un des axes prioritaires du gouvernement visant la transition énergétique. Il répond à l'engagement de rénover 500 000 logements par an d'ici 2017, afin de faire diminuer de 38 % la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment à horizon 2020.

A travers la campagne de communication "J'éco-rénove, j'économise" lancée fin septembre, l'État propose un accompagnement personnalisé auprès des propriétaires privés et publics, au moyen de "Points Rénovation Information Service" répartis sur l'ensemble du territoire. Ceux-ci sont assurés en Tarn-et-Garonne par le CAUE, l'ADIL, et les délégataires des aides à la pierre - soit le Grand Montauban et le Conseil général - pour les propriétaires éligibles aux aides de l'Anah.

Ce Plan national d'amélioration de l'Habitat concerne également tous les professionnels du bâtiment. Il est décliné localement par un comité technique de suivi et d'animation de ce projet, et d'un comité de pilotage départemental.



Urbanisme

Accompagnement du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (CCQRGA)

Dans la continuité d'une étude sur la structuration d'une offre d'accueil sur son territoire, la CCQRGA s'est lancée dans l'élaboration du premier plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Tarn-et-Garonne.

La direction départementale des territoires (DDT) a accompagné la collectivité pour la prise de compétences en matière de document de planification - en lien avec la préfecture - mais également pour l'élaboration d'un dossier de candidature à l'appel à projet national PLUi (CCQRGA lauréate en 2013) et dans le choix d'un prestataire.

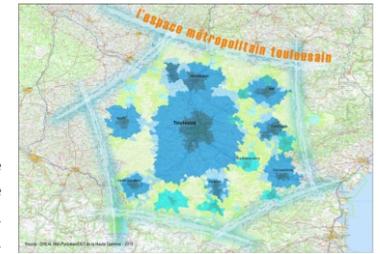
La DDT a par ailleurs établi une note d'enjeux de l'État, présentée aux élus en octobre 2013, en s'appuyant sur la participation de plusieurs autres services de l'État.



“
323 800 habitants
en 2040...
”

Urbanisme

Le Tarn-et-Garonne, un territoire métropolisé



Depuis plusieurs années, la croissance économique et démographique de l'agglomération toulousaine s'étend, en étoile, autour de Toulouse, jusqu'aux villes moyennes. La forte croissance démographique et la perspective de grands projets au sud de Montauban (Grand Sud Logistique, boulevard urbain ouest, LGV Bordeaux-Toulouse et aménagement d'une nouvelle gare sur Bressols) sont de nature à confirmer l'axe Toulouse-Montauban comme axe de développement majeur de l'aire métropolitaine toulousaine. Chaque année en moyenne depuis 2006, le département accueille 3500 habitants supplémentaires et devrait, d'après les projections de l'Insee, enregistrer la plus forte croissance démographique à l'horizon 2040 pour atteindre 323 800 habitants (+92 000 habitants, soit une progression de 40%).

La DDT accompagne les acteurs des territoires à mieux prendre en compte cette dynamique et à s'inscrire dans la gouvernance métropolitaine. Elle participe à l'identification des enjeux perçus par l'État sur le territoire métropolitain ainsi qu'à leur portage, au plus près du terrain, dans le cadre de projets d'aménagement, de stratégies territoriales et d'élaboration de documents d'urbanisme.

Infrastructures

LGV Bordeaux-Toulouse

Le tracé définitif des lignes à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax a été entériné par décision ministérielle le 23 octobre 2013.

Le schéma de réalisation est prévu en deux phases :

1. deux lignes nouvelles : Bordeaux-Toulouse, avec l'objectif de mise en service en 2024, l'autre entre le Sud-Gironde et le raccordement nord de Dax pour 2027. Sont prévus dans cette phase les aménagements ferroviaires au Sud de Bordeaux et au Nord de Toulouse.
2. la seconde phase sera constituée de la ligne nouvelle entre Dax et la frontière espagnole prévue pour 2032.



L'année 2014 sera consacrée à la préparation et au lancement de l'enquête d'utilité publique ainsi qu'à la mise en place d'acquisitions foncières anticipées. La DDT continuera d'être un partenaire privilégié des différents acteurs du projet, dans le cadre de la concertation engagée depuis plusieurs années.

Environnement

Gestion de l'eau

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE 2010-2015) définit les orientations pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau en Adour-Garonne.

En Tarn-et-Garonne, cette gestion de l'eau est déclinée au travers de l'action de la mission inter services de l'eau et de la nature (MISEN) régulièrement élargie aux acteurs intéressés. Les services de l'État sont particulièrement mobilisés en période d'inondations et d'étiages sévères.

En 2013, les chambres d'agriculture se sont vues confier une nouvelle mission d'organisme unique pour la gestion collective de l'eau pour l'irrigation.

La concertation s'est prolongée entre les services de l'État, l'agence de l'eau et les conseils généraux intéressés. Il s'agit de mettre en place une gouvernance adaptée sur le bassin Tarn-Aveyron et, notamment, de renforcer ses ressources en eau.



Sécurité civile

Exercice nucléaire du 17 septembre 2013 sur le site du CNPE de Golfech

Le 17 septembre dernier, un exercice de crise nucléaire à dominante sécurité civile a eu lieu sur le Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Golfech et les territoires environnants. Basé sur un scénario fictif, cet exercice a conduit les pouvoirs publics à tester le plan particulier d'intervention (PPI) et le plan de distribution des comprimés d'iode en dehors de la zone PPI (au delà des 10 km), l'organisation de crise et le dispositif d'alerte qui seraient déployés dans l'hypothèse d'un accident nucléaire. L'exercice a mobilisé de nombreux acteurs comme l'exploitant nucléaire EDF, les préfetures des trois départements concernés (82, 47 et 32), l'autorité de sûreté nucléaire (ASN), les différents services de secours et autres services opérationnels de l'Etat, les associations de sécurité civile et les gestionnaires des réseaux de transport. Les collectivités territoriales situées à proximité de la centrale nucléaire ont également été fortement impliquées à travers l'activation de leur plan communal de sauvegarde (PCS) ainsi que les communes du canton de Beaumont-de-Lomagne. Enfin, près de 200 personnes dont une cinquantaine de lycéens et de collégiens, résidant à proximité de la centrale nucléaire ont participé aux différentes phases de l'exercice comme impliqués ou victimes.



“
... 150 militaires
des armées
et 200 militaires
de la sécurité civile
mobilisés pour
les inondations...
”

Sécurité civile

Le soutien des armées aux populations victimes des inondations

Au cours du mois de juin 2013, les militaires du département ont participé avec d'autres au soutien des populations de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées durement frappées par les inondations.

Les armées ont apporté dans un premier temps un soutien en urgence à la population (acheminement de vivres, d'eau, et de lits de camp ; hélicoptage de groupes électrogènes ; mise en sécurité des habitants) et un soutien logistique aux équipes de secours. Puis, les équipes génie de l'armée de Terre (31^e RG et 17^e RGP) et de l'armée de l'Air ainsi qu'un détachement du service des essences des armées (SEA) de Castelsarrasin ont mené des missions de reconnaissance terrain afin d'évaluer les dégradations causées par les crues sur les réseaux routiers et les possibilités d'appui des armées pour leur réouverture. Enfin le soutien des armées s'est concentré sur l'appui au désenclavement de villages et au rétablissement d'itinéraires.

Sous la houlette de l'Organisation Territoriale Interarmées de Défense (OTIAD), ce sont ainsi plus de 150 militaires des armées et près de 200 militaires de la Sécurité Civile qui ont été mobilisés pour venir en aide aux populations sinistrées.



FAITS MARQUANTS
DES SERVICES
DE L'ETAT
2013
2013



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE